Pacte mondial global compact

Communication sur le progrès (COP) 2020



ZA Les Ormeaux 71150 Fontaines

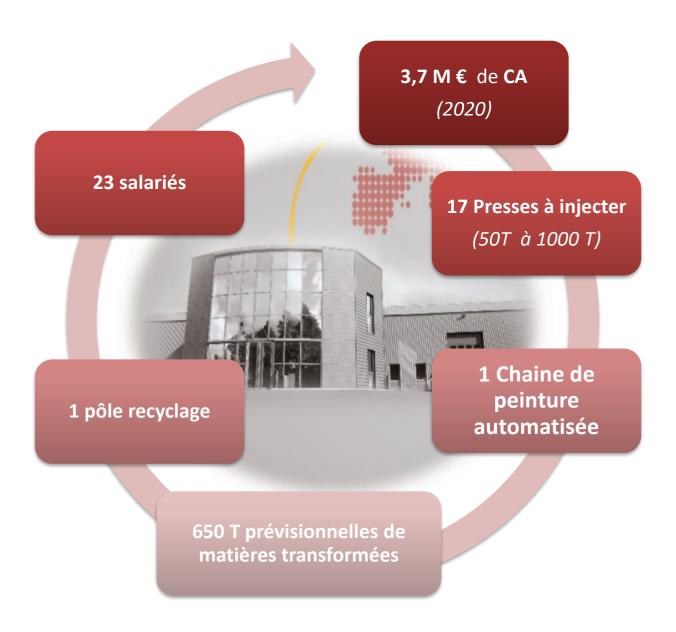
1-Présentation de l'entreprise	3
2-Lettre d'engagement du Président	4
	5
3-Droits de l'Homme	5
3.1-Politique	5
3.2-Mise en œuvre	5
3.3-Mesure des résultats	5
4-Normes internationales du travail	6
4.1-Politique	6
4.2-Mise en œuvre	6
4.3-Mesure de résultats	7
5-Environnement	Erreur ! Signet non défini.
5.1-Politique	8
5.2-Mise en œuvre	8
5.3-Mesure des résultats	9
6-Lutte contre la corruption	10
6.1-Politique	10
6.2-Mise en œuvre	10
6.3-Masura des résultats	10



1-Présentation de l'entreprise

MEDIAGROUP est une entreprise familiale créée en 2002 et spécialisée dans l'injection thermoplastique; elle réalise des pièces de hautes technicités et de grandes précisions. De plus elle accompagne les clients dans l'élaboration du produit et dans le suivi tout au long de son cycle de vie.

MEDIAGROUP conçoit et fabrique différentes pièces techniques dans des domaines variés tels que l'automobile, l'industrie, la domotique etc...



2-Lettre d'engagement du Président

Depuis 2017, MEDIAGROUP s'est engagé dans le Pacte Mondial des Nations Unies.

Les valeurs et principes du Pacte Mondial des Nations Unies rejoignent les valeurs que MEDIAGROUP a toujours mises en avant.

En effet, le respect des lois, de l'environnement, le bien-être de ses collaborateurs, ainsi que la confiance envers ses fournisseurs, ses clients et le respect de chacun.

Chaque année, nous intégrons ces principes dans la stratégie de notre société, et sur chaque ensemble qui la constitue ; de la culture commerciale, ses modes opératoires, ses relations ses collaborateurs et partenaires.

MEDIAGROUP continue et renouvèle son soutien aux 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies visant les droits de l'homme, les droits du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.

Cet engagement est partagé par l'ensemble de mes collaborateurs sensibilisés aux 10 principes du Pacte Mondial et régulièrement informés des actions mises en place.

Dans notre communication annuelle sur le progrès, nous décrivons nos actions permettant l'amélioration de notre intégration au Pacte Mondial, en détaillant les actions mises en place et leurs mesures de progrès.

Pour la deuxième année, la stratégie de l'entreprise se portera sur une démarche de progrès axé sur l'environnement et les principes relatifs aux normes internationales du travail.

Notre COP a été ainsi qualifiée pour débuter au niveau Learner (débutant). Dès la deuxième année, nous devons mettre en oeuvre des actions et communiquer sur les 4 grands thèmes du Global Compact et ainsi qualifier notre COP au niveau GC Active.

Nous nous engageons également à partager ces informations avec nos parties prenantes en utilisant nos moyens de communication.

A FONTAINES le 31/05/2021

Maxime DURAND Directeur Général



3-Droits de l'Homme

3.1-Politique



Droits de l'Homme



Principe 1 Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme



Principe 2 Les entreprises sont invitées à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme

MEDIAGROUP adhère aux principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. L'intégrité, la transparence, la confiance et le bien-être de chacun font partie des principes généraux de l'entreprise.

3.2-Mise en œuvre

L'engagement de MEDIAGROUP inclut le respect de tous les intervenants (collaborateurs / clients / fournisseurs), l'écoute de chacun, le dialogue, la confidentialité et la rigueur.

L'entreprise a également mis en place une formation interne sur comment sensibiliser et éduquer aux droits humains sur les fondamentaux. Cette formation as été réalisée via une vidéo explicative.

3.3-Mesure des résultats

8 Formations employées sur les droits de L'homme.

4-Normes internationales du travail

4.1-Politique



Normes internationales du travail



MEDIAGROUP accorde une importance primordiale au bien-être, la formation et la montée en compétences de ses employés.

4.2-Mise en œuvre

Depuis fin 2018, dans cette démarche de progrès, pilotées par le service RH et le management des mises en œuvre sociales et humaines ont été réalisées chez MEDIAGROUP. Par ailleurs, le service RH a mis l'accent sur la détection de talents afin de faire perdurer l'amélioration continue au sein de la société.

Social

- Étant adhérente à la convention collective de la plasturgie, l'entreprise respecte les salaires minimaux définis par cette convention
- o L'entreprise accueille chaque année des stagiaires en alternance
- Appel à des prestataires extérieurs employant des personnes en situation de handicaps type ESAT

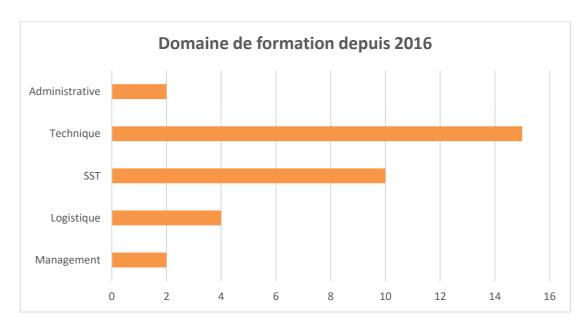
Humain

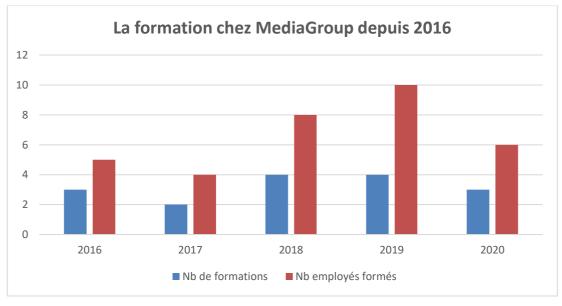
o Entretiens professionnels annuels



4.3-Mesure de résultats

- Maintien de l'emploi à effectif réduit en raison de la COVID-19;
- o 9 entretiens professionnels annuels effectués;
- 5 apprentis accueillis;
- o Augmentation de la formation du personnel malgré la COVID-19 :
 - + 3 SST (Sauveteur Secouriste au Travail) en 2020
 - + 2 Moldflow Adviser (Logiciel de simulation de moulage par compression et par injection plastique pour la conception et la fabrication) en 2020
 - + 1 CACES R489 (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité des Chariots automoteurs de manutention à conducteur porté) en 2020
 - => 6 formations en 2020





4-Environnement

5.1-Politique



Environnement



Principe 7	Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement



Principe 8 Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement



Principe 9 Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

MEDIAGROUP s'engage dans une démarche environnementale à plusieurs niveaux :

- sur l'économie des ressources (lumières -et/ou ordinateurs éteints en quittant son poste de travail, chauffage réduit la nuit, ...);
- sur le recyclage de tous les rebuts de production ;
- sur le recyclage des produits conçus par MEDIAGROUP et arrivant en fin de vie. Cette démarche est proposée à nos clients en vue de créer des produits neufs. MEDIAGROUP est particulièrement attaché à ce schéma d'économie circulaire, reflet de son engagement pour la préservation de la planète.

5.2-Mise en œuvre

L'ensemble du personnel est sensibilisé à l'environnement et à la réduction des déchets via une sensibilisation constante.

Les documents et messages sous format électronique ne sont pas imprimés, sauf impératif du dossier. Les feuilles imprimées et non gardées ou archivées sont utilisées en brouillon, permettant une seconde utilisation des feuilles.

Un contrat de recyclage des déchets plastiques a été passé avec la société PAPREC afin d'acheter et de recycler après fabrication des produits non rebroyés.

Depuis 2010 MEDIAGROUP s'inscrit dans la démarche d'achat responsable en intégrant et en proposant des matières premières recyclées dans ses processus à ses clients.

De plus pour ces clients, MEDIAGROUP inscrit ses produits sur une démarche circulaire en proposant, le recyclage et la fabrication de nouveaux produits plastiques par le biais des produits préalablement récupérés et recyclés pour le client.



5.3-Mesure des résultats

MEDIAGROUP a obtenu en Mai 2020 le label MORE (« MObiliser pour REcycler ») qui a été mis en place par la Fédération de la plasturgie et des composites. Il est décerné tous les ans aux industriels qui sourcent des matières plastiques recyclées dans leur production. C'est une véritable démarche RSE (Responsabilité Sociale de l'Entreprise) que d'afficher ce label.



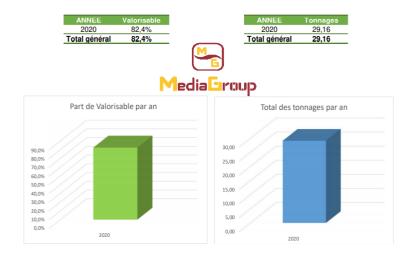
Label MORE

MEDIAGROUP revend également ses déchets DIB (Déchet industriel banal) afin de de les faire recycler en CSR (Combustibles solides de récupération) destinés à être valorisés énergétiquement dans des installations d'incinération ou de co-incinération.

50,02 tonnes de matière première de recyclage (MPR) R-PP achetés => réduction de l'empreinte carbone pour une économie de 71,82 tonnes de CO2 eq*

*Nota : cette valeur est calculée en prenant en compte les ICV des résines vierges publiés par Plastics Europe et en co nsidérant qu'un kg de MPR remplace un kg de résine vierge.

CSR:



PART DE VALORISABLE:

(voir Bilan des tonnages et densités par matière page 3)

Tonnage TOTAL: 29,16 tonnes Tonnage DIB 2020: 25,64 tonnes

Le CSR apporte une valorisation énergétique de 80%, soit:

25,64 T x 0,8 = 20,51 T

En ajoutant le tonnage de valorisation matière, on obtient ainsi:

20.51 + 3.52 = **24.03** tonnes valorisables

soit: 24,03/29,16 x 100 = **82,41** % de part de valorisable



6-Lutte contre la corruption

6.1-Politique



Lutte contre la corruption



Principe 10

Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

MEDIAGROUP s'engage à lutter contre la corruption sous toutes ses formes, y compris les pots de vin et l'extorsion de fonds.

6.2-Mise en œuvre

MEDIAGROUP privilégie les achats responsables dans ses procédures d'achat.

L'entreprise a également mis en place une sensibilisation à lutte contre la corruption sous forme d'une formation interne via une vidéo explicative, notamment pour les fonctions qui semblent le plus exposées à ce risque (achats et commercial).

6.3-Mesure des résultats

8 Collaborateurs formés et sensibilisés à la lutte contre la corruption.



Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en oeuvre des Dix principes du **Global Compact des Nations Unies** et soutenant les objectifs des Nations Unies.

Nous apprécierions vos commentaires sur son contenu.

